

# Dazibao

Bulletin d'information du syndicat SUD du Crédit Agricole

## Pestiférés

« La démocratie est le plus mauvais système de gouvernement, à l'exception de tous les autres qui ont pu être expérimentés dans l'histoire. »

Ce n'est pas pour faire plaisir à notre directeur général qui sans nul doute aime bien les citations (puisqu'il n'hésite pas à en agrémenter son blog) que nous avons choisi aujourd'hui de démarrer notre édito sur cette affirmation de Sir Winston Leonard Spencer-Churchill, l'amateur de cigares, prix Nobel de littérature, qui a terminé sa brillante carrière comme premier ministre de sa gracieuse majesté, là bas, de l'autre revers de la manche.

Ce n'est pas non plus pour faire chic, pour se la jouer intello, pour se la péter culturel, mais tout simplement parce que nous en avons saisi enfin tout son sens, lors du comité d'entreprise exceptionnel du 03 novembre à Bordeaux et que nous aimerions vous le faire partager.

Au premier abord, nous pouvons être sûr que cette citation restera totalement abscons pour le taliban moyen, opaque pour le clampin qui s'en tape, mystérieuse pour le curieux timide, dérangeante pour ceux qui portent aux nues le système démocratique mais aussi, nous l'espérons, lumineuse pour ceux qui prendrons la peine de lire les lignes qui suivent.

Revenons au Comité d'Entreprise exceptionnel du 3 novembre 2009, qui réunissait pour la première fois les nouveaux élus afin d'organiser une nouvelle gouvernance, une nouvelle répartition des postes à responsabilité. L'enjeu était simple, comment répartir équitablement le pouvoir décisionnel dans cette instance, sachant que les syndicats représentaient respectivement, 5 voix pour SUD, 3 voix pour la CFDT-UNSA, 2 voix pour FO et enfin, 3 voix pour la CGC ?

La réponse a été tout aussi simple. Une alliance de circonstance CFDT-UNSA-FO-CGC, forte de ses 8 voix, s'est octroyée tous les postes décisionnels, sans exception, en évinçant systématiquement les représentants SUD, comme des pestiférés, alors qu'ils se proposaient à des prises de fonction, sous l'œil goguenard de la Direction.

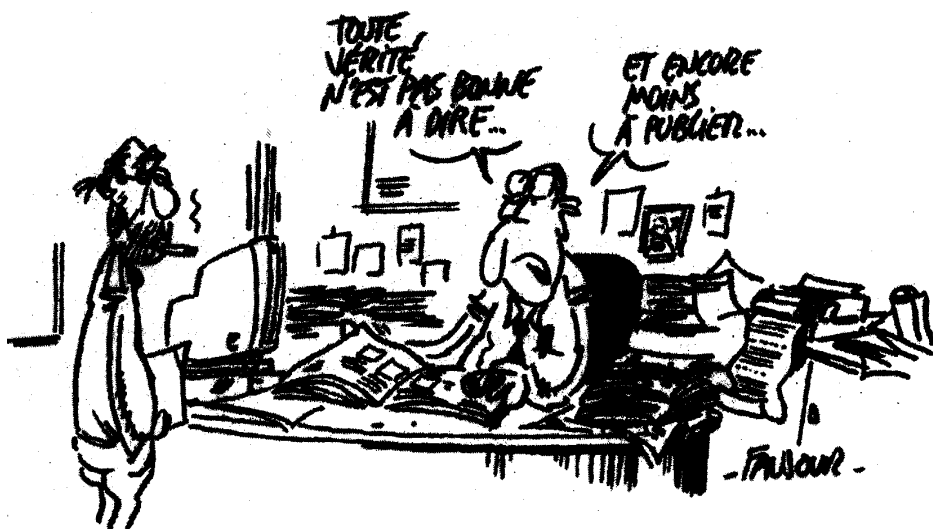
C'est à la fois arithmétique et démocratique. Mais c'est aussi la plus mauvaise utilisation du système démocrati-

que, c'est sa plus insidieuse facette. Par choix stratégique, par calcul politique, par avidité de pouvoir, les élus CFDT-UNSA-FO-CGC ont nié le choix de plus du tiers du personnel, ont exercé une volonté farouche d'exclusion des élus SUD, **quitte à devenir cumulards** sans vergogne, en postes et en pouvoirs. Pas de partage, pas d'échange, de l'ostracisme sans complexe.

Beaucoup de salariés ont du mal à comprendre les divisions syndicales, en voilà pour partie la réponse. Pour les éclairer davantage nous pourrions ajouter que CFDT-UNSA-FO-CGC ont tous des enjeux d'appareils nationaux à défendre, SUD Crédit Agricole d'Aquitaine n'est qu'un syndicat local et exclusif à la CR. Si certains sont obligés de défendre les positions de leurs dirigeants nationaux, SUD n'a d'autre compte à rendre qu'à ses adhérents. Si la préoccupation principale de nos " concurrents " s'oriente vers un " tous contre SUD ", pour notre part nous n'avons pas d'autre combat à mener que la défense de l'intérêt des salariés, sans compromission, ni marchandage.

Nous allons conclure comme nous avons commencé, par une citation et là on va se la péter grave. Nous choisirons un gars bien de chez nous, un Bordelais n'en déplaie à nos camarades limitrophes. Il s'agit de Montesquieu, qui on est sûr, en grand visionnaire, parlait ainsi de notre syndicat. " Il a une réputation de libre et bel esprit qui font de lui plus un citoyen qu'un sujet. "

Ho putain ça fait du bien même si c'est du n'importe quoi ■



# ADIEU MON CCI

Je ne te regretterai pas, car les soucis que tu m'as causés en essayant de te refourguer au premier client venu afin d'atteindre mon quota et ceux que tu me causes en essayant de convaincre ce même client de laisser son pognon chez nous, cesseront le 30 Novembre.

C'est ce qu'a décidé l'assemblée des porteurs ce lundi 26 octobre de l'an de grâce 2009.

Quorum atteint plus de 80%, il faut dire que les salariés ont cravaché dur pour que ce vote soit un plébiscite.

97% de clients favorables à l'opération. A la vue du résultat 96, 9% des gens avaient donné pouvoir au président.

L'argumentaire de Direction pour convaincre les derniers non votants du bien fondé de cette opération, avait l'air rodé : manque de visibilité, présence du titre CASA, peu de transactions pour permettre un rachat partiel important, clients mécontents, notre situation le permettant, il faut retrouver le bon sens, notre culture coopérative, montrer notre différence ? Avoir un équilibre "sociétal" ? Comme d'habitude de belles paroles dans le monde merveilleux du Crédit Agricole, on est les plus beaux, on est les meilleurs, on s'est planté sur ce coup mais on a tellement de fonds propres (sur le dos des salariés) que même après avoir claqué plus de 300 millions d'euros dans cette opération cela ne se verra même pas sur nos ratios...

Mais, le plus intéressant se trouvait dans la salle, on allait avoir droit à notre histoire belge.

Un actionnaire (minoritaire selon la direction) allait monter aux créneaux nous expliquant dans un langage technique que le prix du rachat subissait une décote importante, nous expliquant que les actionnaires supportent les charges et pas les profits (promis dès qu'on a deux secondes, on pleure), et qu'il y avait un problème d'équivalence avec les CCA (pour info il y existe un CCI contre un CCA et le dividende de ce dernier claqué sur le CCI est reversé à CASA).

Quelques questions venaient perturber la bonne marche de la soirée. Il faut dire la pertinence de celles-ci avait le don de mettre dans l'embarras nos dirigeants.

Les premiers effets du réchauffement de la planète se sont fait sentir lors de cette assemblée des actionnaires : Pénurie d'eau pour tout le monde. Pas une bouteille, pas un verre.  
Nada

Un Carayol hésitant, un Pargade donnant l'impression de ne pas connaître son sujet et ayant du mal avec la démocratie, un Château discret et un cabinet de consultants très léger dans ses justifications de décisions rappelant l'exemple de la Caisse d'Epargne qui avait fait pareil il y a quelques années adoubant le cabinet Morgan Consulting qui avait fait l'étude en son temps, comme si c'était Dieu le père.

Heureusement que l'assistance n'était pas trop hostile, car notre Direction paraissait mal à l'aise. Bon cela ne changeait rien au résultat mais cela était décevant tout de même, voir même inquiétant de les sentir en difficulté.

Comme on a déjà parlé du résultat, on pourra noter que cette opération si elle coûte cher, permettra d'économiser plus de 10 millions d'euros par an de dividende. On espère que les autres syndicats et la direction se souviendront de celle-ci lors des négociations sur les salaires.

Au final une dernière économie aura été réalisée, pas de petits fours ni de cocktail, nous souhaitons que ce soit un oubli volontaire pour cette soirée là et que les salariés qui ont œuvré, dans une organisation il faut le dire nickel, soient récompensés d'au moins un nain de jardin pour tout le monde (à défaut d'une prime)■

## Allah Akbar

29 septembre 2009 la nouvelle tombe, le Crédit Agricole par l'intermédiaire de CAAM, «va lancer CAAM Islamic, une sicav qui investie selon les principes de la charia.» Pour les occidentaux que nous sommes, ce mot fait peur. Première réaction, tout est bon pour faire du fric.

Deuxième, on va encore inventer un produit boursier pour aller chercher le pognon vers des pays dits sensibles. Le fric toujours le fric.

Si on regarde d'un peu plus près, la charia interdit tout investissement dans les domaines touchant l'alcool, les jeux de hasard, l'armement, le porno et les cochons (rien à voir avec le porno, c'est de l'élevage de porcs qu'il s'agit, dommage pour Mr Pargade). Mais, une fois écartée les principes de base, si on gratte un peu le Coran, il est dit dans un verset que « **l'intérêt est illicite** ».

OUAH ! Le Crédit Agricole aurait-il inventé l'action à 0% de rendement faisant de ce monde, un lieu pleinement solidaire où ceux qui détiennent l'argent, les Rois de l'univers, deviendraient philanthropes, ne se souciant plus de faire du fric sur le dos de la "populasse" mondiale.

On ne rêve pas non plus, et il ne s'agit là très certainement que du résultat d'un brainstorming destiné à savoir où sont encore les niches à fric inexplorées. Ce verset inspiré de la tradition chrétienne et des enseignements d'Aristote, devrait faire réfléchir nos nouveaux penseurs d'un monde toujours à la limite de la faillite pour les uns et du Bling-Bling pour les autres.

Un jour, ils vont bien nous sortir une "sicav Catholic", une "Zen obligation" ou une "action Casher"■



## Les nouvelles technologies à l'accueil

Vous avez tous maintenant dans vos bureaux les scanners ceux-là même qui vous permettent de faire la conformité c'est-à-dire reprendre la pièce d'identité au client ainsi qu'un justificatif de domicile, révérier toutes ses données essentielles (téléphone, adresse, e-mail...) ou de faire une simple photocopie ou même de scanner un document à envoyer par mail !

Vous avez maintenant aussi de nouveaux téléphones avec plein de fonctionnalités actives ou qui vont être activées prochainement telles que la possibilité de cliquer sur le numéro téléphonique d'un client sur le bureau bancaire pour que le téléphone compose le numéro automatiquement !

Tout ceci vous permet de ne plus (ou peu) vous déplacer à la photocopieuse, de faire des économies de papier, de perdre moins de temps...mais pas quand vous êtes assistant au plot d'accueil ? Pourquoi ?

Eh bien par ce qu'au plot d'accueil vous n'avez pas la chance d'avoir un scanner. Cela implique que si un client se présente avec son avis d'imposition pour justifier son LEP vous êtes obligés d'apposer le tampon et d'aller photocopier l'avis...alors que vous auriez pu simplement le scanner et l'affecter à l'environnement client comme la procédure l'indique.

Si un client se présente avec sa pièce d'identité et que vous voulez la prendre pour "cloclico" vous êtes dans l'obligation de la photocopier avant de pouvoir vous installer dans un bureau (libre bien sûr) et scanner la photocopie (belle démonstration de développement durable et de gain de temps !!!)

Parce que aussi, malgré un magnifique téléphone tout neuf, quand vous êtes au plot, ce n'est pas facile de gérer le client qui appelle, vous risquez de faire beaucoup de mécontentements...en effet, quand vous recevez un appel au plot pour un collègue et que vous souhaitez lui transmettre la communication, il faut avant tout vous assurer que celui-ci n'est pas déjà en ligne sous peine d'atterrir sur le téléphone d'un autre collègue, tout ça parce que rien n'indique que le premier était déjà en ligne ??? Il faut quitter le plot d'accueil, aller jusqu'au bureau du collègue (qui est parfois à l'étage !!!) pour voir s'il n'est pas en conversation téléphonique et pouvoir lui passer l'appel. Vachement pratique ça non ???

Et cela est sans compter les appels que vous pouvez perdre parce que tout le monde est occupé (soit en rendez-vous, soit déjà au téléphone, soit avec quelqu'un au plot)...car au bout d'un certain nombre de sonneries ça raccroche purement et simplement au nez du client ! C'est très NRCA ça ! Et pourtant SUD avait déjà identifié ces problèmes de scanner, SUD avait demandé à plusieurs reprises lors de réunions DP ou CHSCT que tout le monde soit logé à la même enseigne et que les scanners soient fournis dans chaque bureau et chaque plot d'accueil mais non...

On est en mesure de se demander si les assistants sont considérés dans cette entreprise ?

Peut-être pourrait-on réfléchir avant d'agir, avant de prendre des décisions alors qu'on ne sait même pas de quoi on parle et surtout qui cela touche !!!

Quand on applique de nouvelles technologies aux collègues qui bossent tous les jours avec, pour quoi exclure une certaine catégorie de salariés ???



## Surement un oubli

Nous les avons tellement tancés pour leurs absences, qu'ils avaient fini par envoyer une émissaire. Puis voilà, c'est reparti, la CGC était encore absente en réunion préparatoire du CE ■

## La relance du bâtiment

Quand le bâtiment va tout va, dit-on souvent ! A défaut de relancer l'économie régionale à elle seule, notre entreprise a décidé, enfin dira-t-on, d'agrandir le siège Bordelais, où la compression de personnel était devenue à la mode depuis quelques années.

Un nouveau bâtiment va voir le jour entre les boulevards et l'impasse Dulac, certes on ne sait quand, mais le projet est en cours.

Nous rappellerons à notre Direction, que ce sera le moment de joindre la parole au geste concernant le développement durable. Ce nouveau bâtiment (bureaux et parking) sera on l'espère HQE, rêvons un peu à énergie passive, et montrera que le Crédit Agricole entre de plein pied dans une nouvelle ère, respectant le bien être des salariés, mais ça pour l'instant c'est une autre histoire ■

### Dazibao

Mensuel édité par l'association

### Dazibao

40, rue Lombard 33300 Bordeaux

N° ISSN : 1270 -5144

Directeur de publication :

Richard GÉRAUD

Rédacteur en chef :

Christophe LAGOGUÉ

Composé et imprimé par nos soins

Prix du numéro : 1,5 €

Abonnement annuel : 15 €

Site : [www.dazibaosud.org](http://www.dazibaosud.org)

# Un futur merveilleux

En 2000, afin d'être en conformité avec la loi sur les 35 heures, la Fédération Nationale du Crédit Agricole avait été obligée de nous octroyer 31 jours de RTT. Oui, vous lisez bien, 31 jours, nous ne sommes pas trompés. Courroucée par cette obligation administrative, la fédération avait alors " négocié " la suppression de 5 jours de congés (acquis sociaux), la création de la convention de forfait individuel pour les cadres, la mise en place de dégrèvement de jours RTT en cas d'absence (maladie), elle avait allongée la période de matrice d'équité et gelé les augmentations de salaires. De fait, SUD n'avait pas approuvé l'accord de l'époque, (tout comme la majorité des adhérents CFDT de l'époque dont certains d'entre nous faisaient partie également), qui rognait considérablement l'impact de la loi.

Depuis, la journée de solidarité a permis de supprimer un autre jour de RTT, **l'embauche prévue en contrepartie de la réduction du temps de travail n'a jamais existé**, les embauches d'auxiliaires se font comme peau de chagrin, les salariés sont devenus mécaniquement plus productifs, les heures supplémentaires se sont " volatilisées " et le robinet des augmentations ne s'ouvre qu'avec parcimonie, surtout pour ne pas que la jeunesse soit trop dégoûtée au démarrage.

De fait, les salariés goûtent maintenant avec saveur, la seule chose qui leur reste, les jours de RTT.

La FNCA est plutôt du genre rancunière. Cette foutue loi sur les 35 heures n'est toujours pas digérée et de toute façon, tout sera tenté pour la grignoter encore davantage.

Le nouveau code du travail a également modifié la donne, par exemple, la durée maximale de travail hebdomadaire n'est plus de 42h mais de 48h.

Alors, la Fédération tente le coup et propose que la convention de forfait soit " élargie " aux catégories F et G. Concrètement, cela supprime toute référence horaire à ces catégories, leurs heures supplémentaires seraient " rachetés " pour la modique somme de 750€ brut par an (encore négociable pour trouver un syndicat signataire), soit 2,8€ net la journée.

**" Les heureux gagnants aux dernières nouvelles seraient " :**

les CGP, les conseillers Pro, les assureurs Pro, les chargés de Com, ainsi que, ultime provocation de ce 4 Novembre les conseillers Part...

La double peine pour plus de la moitié du personnel, plus de limite horaire sans avoir ni statut de cadre, ni la paye qui va bien.

Autre " avancée ", la possibilité que la FNCA donnerait aux CR de négocier un accord qui réduirait le temps de travail en cas de faible activité. On peut être inquiet pour ceux qui travaillent sur des zones touristiques et commerciales, leurs horaires promettent d'être fortement modulables...sans forcément générer les jours de RTT qui vont bien.

Dernière volonté pour que personne ne soit oublié, un meilleur contrôle de la prise des jours de RTT, (tout le monde aura intérêt à être à jour dans son boulot) ce qui risque fort de voir naître des conflits inutiles avec la hiérarchie immédiate.

Bien sûr, la FNCA prévoit d'intégrer des mesures négociables individuellement afin d'en faire profiter les plus " vail-lants ". Bien sûr cela pourra ainsi instaurer un climat délétère entre collègues et accroître un stress facteur de risques. Bien sûr, l'individualisation de tout, du salaire, des congés, des statuts, des relations sociales, ne vont profiter qu'à une partie, l'entreprise■



## L'arlesienne

L'ersatz de démocratie appliquée au comité d'entreprise avec l'exclusion des élus SUD des postes à responsabilité n'a pour objectif que de marginaliser notre syndicat en l'empêchant d'apparaître comme un acteur à part entière de la vie sociale de l'entreprise.

Où est l'intérêt du salarié dans cette manœuvre ? Nous ne le voyons pas.

Par contre la direction sort doublement bénéficiaire de cette affaire. En premier lieu, SUD est moins "visible" des salariés au travers du comité d'entreprise et surtout, absent du conseil d'administration. Ensuite, des syndicats censés défendre l'expression de tous les salariés, se discréditent en muselant le choix de plus de 33% d'entre eux.

Nos collègues ont donc choisi un syndicalisme de collaboration, pour se faire, ils n'ont pas hésité à faire le ménage, afin d'éviter à nos dirigeants trop de confrontation.

C'est cette méthode que nous subissons depuis la fusion. C'est cette méthode qui a permis à nos décideurs d'instiller peu à peu tout le recul social que les plus anciens d'entre nous ont pu constater mais que les jeunes ne peuvent pas appréhender. C'est cette méthode qui nous divise mais aussi qui nous différencie. C'est cette méthode qui permet à la direction d'imposer en négociation ce qu'elle veut, en lâchant quelques miettes, afin que certains puissent s'égosiller sur une victoire virtuelle.

Tout ceci n'a en rien entamé la motivation des élus SUD qui continueront de défendre avec leurs moyens et leurs convictions, l'intérêt collectif.

Cependant, si vous souhaitez que SUD pèse davantage dans les négociations sociales sans attendre les prochaines élections qui auront lieu dans 4 ans, vous pouvez adhérer à notre syndicat ou vous abonner à Dazibao. Dans les deux cas, à ceux qui n'osent pas de peur d'être indirectement "sanctionnés" par leur hiérarchie, nous assurons une totale discrétion. A bon entendre !